



**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN
2016**

Séance présidée par : Elsy LASSALLE, Maire

Présents : Elsy LASSALLE, Thierry NASSERON, Alain GEORGES, Joël COGNÉ, Claude ROUILLARD, Philippe MAGNANT, Vanessa ELOUARD GAILLARD, Denis GUILLOT, Alexis PREVOST, Yves BLOTTIN, Fatima BOUHASSOUN

Absente : Valérie POIRAULT

Secrétaire de séance : Vanessa ELOUARD GAILLARD

Début de séance : 20h30

1 Modification des statuts de la Communauté de Communes des Vals de Gartempe et Creuse :

Madame le Maire propose au Conseil d'acter la prise de la compétence relative à la création et la gestion d'une Maison de Services au Public sur la commune de Pleumartin.

Le Conseil approuve cette modification.

2 Projet de modification de périmètre de la Communauté d'Agglomération du Pays Chatelleraudais (CAPC) :

Après avoir pris connaissance de l'arrêté préfectoral du 9 juin 2016, le Conseil émet un avis favorable pour le projet de modification de périmètre de la CAPC, dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale.

3 Présentation du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) :

Madame le Maire informe le Conseil de l'obligation de réaliser un DICRIM dans chaque commune. Ce document regroupe les mesures préventives en cas de catastrophes majeures affectant le territoire et la population de la commune et est réalisé par le Maire et aux frais de la commune. Il sera mis à disposition des habitants et téléchargeable sur le site internet de la commune.

Le Conseil valide ce document.

4 Panneau d'affichage :

Monsieur Cogné Joël informe le Conseil de la nécessité d'installer un nouveau panneau d'affichage dans l'accueil de la mairie.

Le Conseil émet un avis favorable à cette acquisition.

5 Transport Scolaire Communal :

Madame le Maire informe le Conseil :

- De la réponse négative du Département de la Vienne relative à la demande de la commune d'étendre le transport scolaire aux collégiens,

- à compter du 1er janvier 2017 la CAPC prend la compétence transport suite à l'extension de son périmètre.

Le Conseil après vote à bulletins secrets, (8 pour, 3 non) décide de supprimer cette régie communale à compter de la prochaine rentrée scolaire 2016-2017 mais de revoir lors du prochain conseil les heures d'ouverture de la garderie.

6 Projet boîte à lire:

Présentation d'un projet d'installation d'une boîte à lire par Madame le Maire.

Le Conseil après avoir pris connaissance du projet établi par l'Association des Bénévoles et Amis du Réseau de Bibliothèques, émet un avis favorable à cette installation.

7 Course cycliste "L'étoile d'Or" :

Le Conseil souhaite attribuer une subvention au Cycle poitevin pour l'organisation de cette épreuve qui traversera la commune le samedi 16 juillet 2016.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Mardi 19 juillet 2016 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00



Lassalle . Le Maire,

Elsy LASSALLE